

BULLETIN MUNICIPAL

2019



Le mot du Maire

Chères Gérémaroises, Chers Gérémarois,

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin municipal 2019 complètement conçu (mise en page et impression) par le secrétariat de Mairie. Après quatre années sans bulletin, nous avons décidé de le rééditer notamment pour les personnes n'ayant pas accès à internet et ne pouvant pas visiter le site de la Commune.

De nombreux travaux ont été effectués depuis le début de mon mandat.

La réouverture de l'Abbaye après les travaux de mise aux normes, la rénovation de salles de classes (peintures, sols, fenêtres, etc ...) et la remise à neuf des sanitaires ainsi que la rénovation des façades et le remplacement des portes et fenêtres de l'école élémentaire.

Un city stade a été créé ainsi qu'un nouveau restaurant scolaire pour l'école maternelle. C'est un vrai bonheur pour nous et nos petits : ils ont le temps de manger au calme dans une ambiance chaleureuse et ils n'ont plus à prendre le transport. La cuisine centrale reste au restaurant scolaire du centre et le transport des denrées se fait dans des containers transportés par un véhicule Citroën Berlingo 100% électrique.

Au dortoir de la maternelle, pour le confort des petits, quatre fenêtres ont été remplacées par des fenêtres PVC double vitrage oscillo-battant avec volet électrique ainsi les bambins sont dans le noir pour dormir.

A l'école élémentaire, une 5ème classe est ouverte depuis septembre 2018 dans laquelle nous avons refait les peintures et changé le sol. Nous espérons mettre en place en 2019 une école numérique dans les 5 classes. La Commune continue de financer les sorties à la piscine ainsi que les classes de neige.

La vieille chaudière du centre qui chauffe tous nos bâtiments depuis le groupe scolaire Elie jusqu'au secrétariat de mairie a été remplacée par 2 chaudières gaz.

Nous avons effectué des aménagements concernant la sécurité devant l'école maternelle et douce rue (stade salle socioculturelle) et rue de l'Etang.

Afin de réduire la consommation d'énergie, nous avons rénové le réseau de l'éclairage public

Trois défibrillateurs (école maternelle, centre et salle socioculturelle) ont été installés.

L'ouverture de l'Abbaye ne doit pas arrêter les travaux d'entretien : des travaux de couverture ont été réalisés en 2018 ainsi que la restauration de statues du XII^{ème} Siècle. Enfin, une mise aux normes du paratonnerre a également été effectuée.

La vidéo protection pourrait éventuellement être mise en place. Le dossier est en attente car le Conseil Départemental mettrait en place un centre de supervision pour aider les petites communes.

Le repas du CCAS, moment très convivialité, semble être apprécié par l'ensemble des participants. Les bons de 40€ à dépenser dans le commerce local ont été maintenus.

Durant l'année 2018, des inondations Route Nationale et Douce Rue ont eu lieu. Toutes les canalisations pluviales ont donc été nettoyées, vérifiées avec curage et passage de caméras.

La chaussée de la RD 129, rue Michel Greuet et rue Jean Jaurès sera refaite par le Conseil Départemental. Pour les riverains qui voudraient vendre des terrains pour bâtir, il est important de les faire viabiliser. En effet, durant 5 ans, le Conseil Départemental peut interdire les travaux sur une voirie neuve. C'est aussi pourquoi nous réalisons de l'enfouissement de réseau aux entrées du centre dans le périmètre de l'Abbaye.

Les trottoirs, le pluvial de la rue de Bray et de la route de Senantes sont mis en attente puisque l'Etat a reporté la subvention.

Pour éviter la fermeture de la Poste, une Poste Communale va se faire dans l'accueil de la Mairie et nous allons transformer les locaux de la Poste en maison de santé.

Concernant le bâtiment de la Mairie, nous devons rendre accessible la salle des mariages et du conseil, nous devons remplacer le pignon côté cour qui est en mauvais état ainsi que la toiture en tuiles qui risquent de glisser. Depuis de nombreuses années, le campanile perd ses ardoises. Nous réaliserons des travaux suivant les possibilités budgétaires et sans augmenter les impôts.

Je profite de la parution de ce bulletin pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une excellente année 2019 et tous mes vœux de santé

Le Maire, Alain LEVASSEUR.



NOUVELLE CHAUDIERE

ECOLE ELEMENTAIRE - SALLE DES FETES - MAIRIE



COUT:



Changement de la chaudière:	51 347.06 €
Découpage cuve:	2 040.00 €
Mise au norme électrique:	9 248.72 €
Menuiserie:	11 668.80 €



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE





Pour un village propre, les services municipaux assurent l'entretien des rues de la Commune et les espaces communaux.

Mais, chaque Gérémariois doit veiller au maintien de la propreté devant son habitation ou son commerce. Il appartient à chacun de balayer le trottoir sur toute la longueur de son habitation (herbes, feuilles, neige ...). **ATTENTION**, les pierres, piquets ou tous autres objet sont interdits sur les trottoirs et les accotements.

Vous devez obligatoirement obtenir une autorisation municipale pour tout dépôt de matériaux, de benne à gravats ou échafaudage et pour toute occupation de la chaussée ou du domaine public lors de travaux ou d'un déménagement.

Il vous est rappelé que :

1/ l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 limite les horaires de tonte de gazon et autres travaux bruyants comme suit :

Jours ouvrables, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h.

2/ les haies, arbres ou arbustes en bordure des voies publiques doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation des piétons et la visibilité des panneaux de signalisation. De plus, les chardons et autres graminées doivent être coupés afin d'éviter leur dispersion **avant le 15 juin de chaque année.**

3/ les feux de quelque nature qu'ils soient sont interdits en zone urbanisée.

MAIRIE DE SAINT GERMER DE FLY (60850)

Tél : 03.44.82.50.15

1, Place de Verdun

Fax : 03.44.82.82.09

Email : mairie-st-germer@wanadoo.fr

❖ R A P P E L ❖

Ouverture du secrétariat de la Mairie:

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
et le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (hors vacances scolaires)

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de GRANDVILLERS

MAIRIE DE SAINT-GERMER DE FLY

60850 - SAINT-GERMER DE FLY



☎ : 03.44.82.50.15.

Fax : 03.44.82.82.09.

E.Mail : mairie-st-germer@wanadoo.fr

Le maire de la commune de SAINT GERMER DE FLY,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2212-2,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1 et L1311-2 et R1334-30 et suivants.

ARRETE

Article 1 : Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit en particulier:

- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés;
- de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

Article 2 : Il est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis au tribunal compétent.

Article 4 : Le Maire, les brigades de Gendarmerie d'Auneuil et du Coudray Saint Germer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté aux brigades de Gendarmerie d'Auneuil et du Coudray Saint Germer.

Fait à Saint Germer de Fly, le 13 septembre 2018.
Le maire, Alain LEVASSEUR.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

DECHETTERIES

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Pays de Bray qui assure toujours la compétence déchet a confié la gestion des déchetteries Intercommunales au SMDO (Syndicat Mixte de l'Oise).

Ainsi pour toute information, vous pouvez désormais contacter le SMDO au 0800 60 2002 ou consulter le site internet www.smdoise.fr

DEMANDE DE CARTE

Une carte d'accès est obligatoire pour venir déposer vos déchets dans les déchetteries du SMDO.

ATTENTION : EN RAISON DE LA FORTE DEMANDE DE CARTES LIÉE AUX NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHETTERIES, ACTUELLEMENT, LE DÉLAI REQUIS POUR OBTENIR VOTRE CARTE D'ACCÈS EST DE 7 à 8 SEMAINES

Dans l'attente de votre carte d'accès en déchetteries, vous pouvez vous rendre en déchetteries munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

<https://www.smdoise.fr/demande-de-carte/>



POUR LES PARTICULIERS

Conditions d'accès grand public ou particuliers

- Accès gratuit mais réglementé*
- Carte d'accès obligatoire
- 4m² par jour maximum
- 50 passages par an
- Carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

*Retrouvez l'intégralité du règlement sur

www.smdo.fr

Horaires des déchetteries

Pour les déchetteries de

Breteil * Bury * Froissy * Lachapelle aux Pots
Le Mesnil en Thelle * Neuilly en Thelle
Sainte Geneviève * Saint Germer de Fly

- lundi 14h00-18H00
- mardi au samedi 9H00-12H00 | 14h00-18H00
- fermé le lundi matin, le dimanche et jours fériés

Pour toutes les autres déchetteries

- mardi au samedi 9H00-12H00 | 14h00-18H00
- dimanche 9H00-12H00
- fermé le lundi et jours fériés

Pour les déchetteries de

Abbecourt * Ansaulliers * Flavacourt
Laboissière en Thelle * Sérifontaine
Talmontiers * Villers Saint Sépulcre

- lundi 14h00-18H00
- mardi au samedi 9H00-12H00 | 14h00-18H00
- fermé le lundi matin, le jeudi, le dimanche et jours fériés



4 cartes valables dans les déchetteries SMDO



SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

POUR LES PROFESSIONNELS

Conditions d'accès professionnels

► Carte d'accès obligatoire (faire une demande)

Pièces à fournir (demande de carte, extrait Kbis pour les entreprises, si nécessaire des statuts de l'association agréement préfectoral, pour les personnes bénéficiaires de chèques-emploi services, copie des cartes grises de chaque véhicule, chèque de caution)

- Caution pour les cartes :
 - 45 € 1 véhicule,
 - 90 € 2 véhicules
 - 10 € par véhicule supplémentaire

► Accès payant et réglementé selon les déchets

- Dépôt uniquement du mardi au jeudi
- 4m² par semaine maximum
- Accès limité aux véhicules de 3,5 t
- Facturation semestrielle

Retrouvez l'intégralité du règlement sur

www.smdo.fr

Horaires des déchetteries

- mardi et jeudi 9H00-12H00 | 14h00-18H00

- fermé les jours fériés
- Fermeture le jeudi : Abbecourt * Ansaulliers * Flavacourt
Laboissière en Thelle * Sérifontaine * Talmontiers
Villers Saint Sépulcre

Acceptation, limitation et tarifs des déchets

Type de déchets	Professionnels, CESU et associations	Les services techniques des communes et des communautés de communes et agglomérations***
Terres et gravats, plâtre, encombrants, tout venant	Oui * 20€ / m ³	Oui *
Bois	Oui * 10 € / m ³	Oui *
Déchets verts	Oui * 8€ / m ³	Oui *
Carton et métaux	Oui * 5€ / m ³	Oui *
DEEE	Non	Oui **
DEA	Oui **	Oui **
DDS	Oui * 30,25€ / 0,05m ³ Limite de 0,25m ³ /semaine	Oui * 30,25€ / 0,05m ³ Limite de 0,25m ³ /semaine
Lampes et néons	Oui * 200 unités/passage	Oui * 200 unités/passage
Papiers	Non	Non
Textiles Linge Chaussures	Non	Non
Huile de vidange	Oui 20L / visite	Oui 20L / visite
Huile de friture	Oui 20 L / visite	Oui 20 L / visite
Batteries	Oui *	Oui *
Piles et accumulateurs	Non	Oui *
Pneumatiques	Non	Oui dérogation préalable

- * Dans la limite des 4m² par semaine.
- ** Dans la limite des 4m² par semaine et sous réserve de place et de la validation de l'agent, sur présentation de la carte Ecomobilité.
- *** Les services techniques des communes et des communautés de communes ne paient pas de caution.

Votre carte professionnelle est valable dans les 40 déchetteries SMDO



SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

projeté mars 2016 - arrêté de compétence

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018



1ère catégorie: Jardins visibles de la rue

- 1er: Mr et Mme LEQUIN Bernard
2ème: Mr et Mme TROMP Paul
3ème: Mr et Mme ROUET Charles

2ème catégorie: Voie publique

- 1er: Mme FONTAINE Pierrette
2ème: AUBERGE DE L'ABBAYE
3ème: Mr et Mme MAUDUIT Patrick



3ème catégorie: Balcons et Fenêtres

- 1er: Mr et Mme DHEILLY Gérard
2ème: Mr et Mme STAS Philippe
3ème: Mr et Mme VIGNERON René







A Cambrai





Au Conseil Départemental





EMBELLISSONS ENSEMBLE NOS VILLES ET NOS VILLAGES

CONCOURS DÉPARTEMENTAL des Villes & Villages Fleuris 2018

COMMUNES PRIMÉES EN RÉGION

décerné à SAINT GERMER DE FLY

Catégorie 2 FLEURS




Nadège LEEBORE
Présidente du Conseil
départemental de l'Oise


Martine BORGEO
Conseillère départementale déléguée,
chargée de l'agriculture
Présidente du Jury départemental du concours
des Villes et Villages Fleuris de l'Oise

Villes et Villages
Fleuris



Villes & Villages fleuris 2018



SAINT-GERMER- DE-FLY



Xavier BERTRAND
Président de la Région
Hauts-de-France

Frédéric LETURQUE
Président de Mission Attractivité Hauts-de-France
Comité Régional du Tourisme et des Congrès

Bénédicte CREPEL-TRAISEL
Présidente du jury de fleurissement
Hauts-de-France

Patricia POUPART
Présidente du jury de fleurissement
Hauts-de-France



EMBELLISSONS ENSEMBLE NOS VILLES ET NOS VILLAGES

CONCOURS
DÉPARTEMENTAL
**des Villes
& Villages
Fleuris 2018**



SAINT-GERMER-DE-FLY
COMMUNES CLASSÉES AU NIVEAU RÉGIONAL - 2 FLEURS



**Villes et Villages
Fleuris**

TRANSPORT COLLECTIF LOCAL

En novembre 2013, la Communauté de Communes du Pays de Bray a acquis un autocar et l'a mis à disposition du Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » par conventionnement. Il assure la gestion et l'organisation du service de transport collectif local.

Le car permet le déplacement de 55 personnes et possède également une place pour personne à mobilité réduite (PMR).

Ce service de transport s'adresse aux écoles primaires, aux associations, au collège et aux communes. Les déplacements peuvent être effectués tous les jours de la semaine y compris le weekend, pour la journée, la soirée ou le weekend sur le territoire du Pays de Bray et vers toutes les régions limitrophes à la Picardie, et ceci tout le long de l'année.

Le tarif, chauffeur compris, est composé de la mise en service du car et d'un prix au kilomètre. Un devis est réalisé à la demande.

Pour tout renseignement, modalités d'adhésion et de réservation :



Transport Collectif

Quel tarif ?

Carte de membre actif à jour :
⇒ 20€/an par commune ou SIRS ou RPI
⇒ 15€/an par association

Le tarif est fixé, pour tout utilisateur, à :
⇒ 24€ de mise en service systématique à chaque sortie (révision de base, nettoyage intérieur...)
⇒ 2€/km du lundi au samedi
⇒ 2,50€/km le dimanche et jours fériés
⇒ 4€/km pour les heures de conduite de nuit (21h à 6h) et 50€ pour la nuitée du conducteur

Exemple pour une sortie :	
- Mise en service	24,00€
- Trajet de 14 kms	56,00€
soit un aller et retour de 28 kms	
Total	80,00€

Carte du territoire



Utiliser le transport collectif local

4 étapes

- 1 S'inscrire**
Les inscriptions se font directement auprès du Centre Social Rural intercommunal «François Maillard».
- 2 Remplir les formalités**
Les documents à compléter sont disponibles au Centre Social Rural intercommunal «François Maillard». Les pièces à fournir sont à déposer ou à envoyer au Centre Social Rural intercommunal «François Maillard».
- 3 Réserver**
15 jours à l'avance, selon les disponibilités, au Centre Social Rural intercommunal «François Maillard», par téléphone au 03 44 81 83 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- 4 Transporter**
A destination.



Transport collectif local du Pays de Bray

Vous êtes
» une collectivité
» une association
» un SIRS
» un RPI...



Vous avez des besoins en terme de transport ?

Contactez nous !

Centre Social Rural intercommunal «François Maillard»
par téléphone
03 44 81 83 00
par mail
transportbray@gmail.com

Un service de «transport collectif local» soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Bray



Pour qui ?

Il s'adresse aux membres actifs adhérent au service transport collectif local du Centre Social Rural Intercommunal «François Maillard».

Comment adhérer ?

Il suffit seulement de s'inscrire auprès du Centre Social Rural, et de s'acquitter de la carte de membre «transport collectif local» fixée à 20€/an par commune ou SIRS ou RPI et 15€/an par association.

Quelles formalités à remplir ?

- 1- Prendre une **délibération** (pour les collectivités et syndicats)
- 2- Prendre la **carte de membre** du service transport et la régler
- 3- Signer le **règlement de fonctionnement** annuel
- 4- Transmettre une **attestation d'assurance responsabilité civile** valide

Par quel moyen ?

Le car peut transporter jusqu'à 55 personnes. Il est équipé de ceintures de sécurité, climatisé et contient des soutes à bagages.



Pour aller où ?

- ⇒ Vers les **salles de sport** sur le territoire de Communauté de Communes du Pays de Bray
- ⇒ Vers les **piscines** jusqu'à 10 kms du territoire de la Communes du Pays de Bray
- ⇒ Vers des **destinations occasionnelles**, y compris extraterritoriales (ALSH, sorties scolaires, seniors, associations...)

Quand ?

Les transports sont possibles, selon les disponibilités et sur demande :

- Toute l'année, du lundi au vendredi
- Les déplacements le samedi et/ou le dimanche sont possibles sur demande

Comment réserver ?

Pour utiliser ce service, il faut :

- Avoir rempli toutes les **formalités**
- Réserver au moins **15 jours à l'avance**, selon les disponibilités
- Appeler le Centre Social Rural intercommunal «François Maillard» au **03 44 81 83 00** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

La commune de Saint Germer de Fly en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Bray a confié aux bureaux d'études **Verdi Ingénierie Cœur de France** la réalisation d'un diagnostic du système d'assainissement. Le but de cette étude est de réaliser un état des lieux de l'assainissement existant, d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions pour y remédier.

Cette étude a été amorcée avec le souci d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement, et notamment de réduire voire de supprimer les apports d'eaux issues de l'infiltration et les apports d'eaux de pluie dans les réseaux. Il permettra également d'améliorer le fonctionnement du traitement des eaux usées.

Durant 18 mois, les ingénieurs et techniciens du bureau d'études Verdi Ingénierie ainsi que ses sous-traitants interviendront sur les réseaux d'assainissement communaux aussi bien de jour que de nuit en collaboration avec la commune.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs interventions seront menées avec notamment des reconnaissances des réseaux, des campagnes de mesure de débit sur les réseaux d'assainissement, des tests à la fumée et des inspections télévisées.

L'ensemble de ces interventions permettra de recenser les problèmes majeurs du système d'assainissement et de préconiser des solutions pour améliorer son fonctionnement.



À LACHAPELLE AUX POTS, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches administratives en ligne.*

LA POSTE

10, Avenue Tristan Klingsor
60650 LACHAPELLE AUX POTS

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
et le Samedi de 9h00 à 12h00



LA POSTE

*fonction des partenaires ci-dessous



CENTRE SOCIAL RURAL INTERCOMMUNAL

ACTIVITES 2019

Le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard », association de loi 1901 créée en 1986, est un espace de vie sociale, de rencontres et d'échanges ouvert à tous. Notre rôle est de favoriser le bien-vivre ensemble et de participer au développement de la vie sociale locale à travers un panel de services et d'activités socioculturelles

...Vivre et agir ensemble...

Enfance

Les accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le Centre Social, en partenariat avec les élus locaux du territoire, organise des ALSH sur 6 communes. L'équipe d'animation accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Et leur propose une palette d'activités variées et complémentaires (actions citoyennes, activités physiques, activités scientifiques, sorties dans des parcs d'attraction, des musées, des fermes pédagogiques, heures du conte ...).

ALSH du mercredi :

- | | |
|------------------------|-----------------|
| • Cuigy en Bray | de 7h00 à 18h30 |
| • La Bosse | de 7h00 à 19h00 |
| • Le Coudray St Germer | de 7h00 à 19h00 |
| • Ons en Bray | de 7h30 à 18h30 |
| • St Germer de Fly | de 7h00 à 19h00 |



ALSH pendant les Vacances scolaires :

- | | | |
|------------------------|-----------------|-------------------------------------|
| • La Chapelle aux Pots | de 7h30 à 18h30 | Hiver-Juillet-Toussaint |
| • Le Coudray St Germer | de 7h00 à 19h00 | Noël |
| • Ons en Bray | de 7h30 à 18h30 | Hiver-Pâques-Juillet-Toussaint |
| • St Germer de Fly | de 7h00 à 19h00 | Hiver-Pâques-Juillet-Août-Toussaint |



Jeunesse

Les PASS' du Conseil Départemental de l'Oise

Association partenaire conventionnée par le Conseil Départemental, le centre Social accueille, selon les projets professionnels de chacun, des jeunes afin qu'ils puissent effectuer leur contribution citoyenne : Pass'Permis Citoyen, Pass'Ordi Citoyen, Pass'BAFA Citoyen et Pass'BAFD Citoyen.

Les actions jeunesse au collège des Fontainettes

Le Centre Social intervient également sur de nombreuses actions organisées dans l'enceinte du collège :

- Les actions de prévention et de santé
- L'Accompagnement à la Scolarité CLAS
- Le Kit rentrée scolaire
- Les ateliers sur le temps de pause méridienne
- Le Point Ecoute
- Les groupes de parole



Familles

Ateliers créatifs

Le 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 17h00, une animatrice bénévole passionnée de loisirs créatifs accueille tous ceux qui partagent le même plaisir. C'est ainsi qu'au fil des séances et des bonheurs de chacun, nous voyons des petits chaussons se tricoter, des toiles se colorer et des liens se tisser...

Ateliers Arts Plastiques

Lisa, professeur certifié en Arts plastiques formés aux beaux arts, anime cet atelier le mardi soir de 18h00 à 20h30 où enfants et parents peuvent s'initier ensemble au graphisme, au modelage, au collage, à la peinture... Différents thèmes sont proposés tout au long de l'année.

Bibliothèque et animations autour du livre

Prêts de livres, conseils, expositions thématiques, heures du conte, tapis narratifs, balades contées, bébé lecteur, ateliers DIY... chaque mois de nouvelles animations.

Accueil du public le Mercredi de 14h00 à 18h00, Vendredi de 17h00 à 19h00 et Samedi de 10h00 à 12h00.



Le livre voyageur

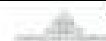
Faites vivre une autre vie à vos livres : l'objectif est de rendre la lecture plus accessible en permettant à ceux qui le souhaitent de déposer ou d'emprunter des livres.

Notre bibliothèque voyageuse repose sur le partage et la liberté, ce sont les lecteurs qui la font vivre.

Points Ecoute

Le Point Écoute accueille, écoute, informe, conseille, accompagne et oriente les familles et leur fratrie, quelle que soit leur demande (conflits parents-adolescents, décrochage scolaire, addictions, mal-être, problèmes somatiques, violences, problèmes de comportements, etc...), 2 fois/mois le mercredi de 15h30 à 18h30, une psychologue est présente dans nos locaux.

Uniquement sur RV.



La Maison de Services Au Public : M.S.A.P

Les démarches administratives peuvent parfois se révéler compliquées à réaliser tant les institutions sont complexes.

Pour vous faciliter la vie et donc les démarches de la vie quotidienne, Marie et Vanessa vous accueillent au Centre Social, vous écoutent, vous orientent ... et vous proposent un accompagnement individualisé de qualité ainsi qu'un accès libre à un poste informatique : aides et prestations sociales, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative ...

Médiation numérique

En partenariat avec La Poste et les communes, le Centre Social accompagne le public sur les demandes administratives en ligne dans les agences postales communales.

- Talmontiers le Mercredi de 9h30 à 12h00
- Ons en Bray le Jeudi de 8h45 à 11h45

Les sorties en famille

Des sorties culturelles et de loisirs sont organisées tout au long de l'année :

- Le Mercredi 20 février 2019 Musée GREVIN
- Le Mercredi 13 mars 2019 Asinerie de Gaillefontaine
- Le Mercredi 17 avril 2019 Jardin de Claude Monnet
- Le Samedi 08 juin 2019 balade en bord de mer

Transport à la demande

L'éloignement géographique de la famille, les ressources modestes, ... sont autant d'éléments qui renforcent l'isolement d'un grand nombre de familles de notre territoire.

Pour pallier cette baisse de mobilité, le Centre Social organise un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Des chauffeurs bénévoles se proposent ainsi, en fonction de leurs disponibilités, de répondre à des besoins ponctuels de déplacement, en utilisant leur véhicule personnel et/ou les véhicules 5 et 9 places du Centre Social.. Service payant



Seniors

Dispositif MONALISA

Le dispositif MO.NA.L.I.S.A « Mobilisation Nationale contre L'isolement et la Solitude des personnes Âgées » est porté par le Conseil Départemental de l'Oise et déployé par le Centre Social.

Ensemble, nous luttons contre l'isolement des âgés en soutenant et suscitant l'engagement bénévole de proximité.

Visites de convivialité sur RV : promenades, jeux de société, moments partagés autour d'un thé ou d'un café, échanges ...

Ateliers de Prévention de la perte d'autonomie

Avec l'appui du Conseil Départemental de l'Oise et de la Conférence des Financeurs, nous organisons des temps d'animation de lutte contre l'isolement, de prévention de la perte d'autonomie et le maintien à domicile des seniors.

Programme selon calendrier :

- Ateliers mémoire « Peps Eureka », « gymnastique mnésique », Ateliers « Estime de soi »
- Ateliers d'initiation à la tablette numérique, Ateliers gestion du stress et du sommeil
- Sorties au marché de Gournay en Bray, Moments conviviaux et festifs



Seniors connectés

Pour lutter contre la fracture numérique des personnes âgées de 60 ans et +, le Centre Social financé dans le Conseil Départemental et la Conférence des Financeurs, met à disposition des tablettes

« Andoiz » de La Poste pendant une durée déterminée.

Devenez bénévole au Centre Social

Envie d'accompagner, de partager, de s'investir ... devenez bénévole au Centre social : transport solidaire, visites de convivialité, balades... ou toutes autres actions solidaires que vous souhaiteriez développer.

Application Bip Pop Pour se rendre service tout simplement

L'application Bip Pop incite les voisins à se rendre service. Elle s'adresse à des personnes manquant de mobilité, comme des personnes âgées ou des femmes enceintes. Ce peut être pour aller faire des courses, aller chez le médecin, faire du covoiturage. En quelques clics, une personne de confiance (particulier, collectivité territoriale, association...), disponible et mobile, se charge de la demande. Une application au téléchargement et à l'inscription gratuits.

Transport Solidaire

La perte d'autonomie, l'éloignement géographique de la famille, les retraites modestes, ... sont autant d'éléments qui renforcent l'isolement d'un grand nombre de seniors de notre territoire. Pour pallier cette baisse de mobilité, le Centre Social organise un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Des chauffeurs bénévoles se proposent ainsi, en fonction de leurs disponibilités, de répondre à des besoins ponctuels de déplacement de personnes âgées de 60 ans et plus, en utilisant leur véhicule personnel et/ou les véhicules 5 et 9 places du Centre Social.

Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » 4, rue des écoles 60850 La Courbeuse St Germer

☎ 034488300 📧 centfrancoismailard@wanadoo.fr 🌐 Site:centresocialmaillard



Lieu d'animation de la vie sociale

Le Centre social est un équipement d'animation de la vie sociale locale et constitue un outil privilégié de développement social et de lutte contre l'exclusion, ancré dans le territoire, privilégiant la participation des habitants dans un souci de prévention, de promotion et de mixité sociale, générationnelle et culturelle.

Aide à la mobilité-Transport collectif local du Pays de Bray

Le Centre Social peut mettre à disposition, ses véhicules 5 et 9 places, le minibus 15 places et le car 35 places. Il s'adresse aux collectivités, associations du territoire du Pays de Bray et avoisinantes, adhérentes au service transport collectif local du Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard ». Devis sur demande

Point d'Information à la Vie Associative : P.I.V.A

Des questions sur la vie associative, votre PIVA est un lieu ressource avec des compétences et des outils à votre disposition pour vous accueillir, vous informer et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Partenaires accueillis dans nos locaux :

- La Maison de l'Emploi et de la Formation (M.E.F)
- La Maison du Département de l'Oise
- Les consultations du service PMI
- Des permanences des Assistantes Sociales du département
- Des accueils de groupes scolaires

Participation à l'animation du territoire

En partenariat avec la CCPB, certaines communes du territoire ou autres partenaires locaux, le Centre Social participe à l'animation de temps festifs à destination de toute la famille : Carnaval, Fête de l'été, Brayonnades, Village estival, fête médiévale ...

Le Centre Social participe à la diffusion d'information, à l'accompagnement ses usagers et à l'animation de stands.

Partenaire privilégié de la CCPB

Expositions photographiques extérieures et résidence d'artistes sur le territoire

Le Centre Social participe à la diffusion de l'information auprès des de ses réseaux locaux, départementaux et nationaux. Il peut également participer à l'accompagnement des groupes grâce à son service transport (habitants, écoles, collège, clubs ...)

Vous avez une question, un souhait, un besoin ...
L'équipe du Centre social est là pour vous écouter,
vous accompagner, vous orienter
dans vos idées et vos projets.
Nous écoutons et recueillons vos attentes et
les transmettons aux personnes,
services ou institutions concernés.



Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » 11, rue des écoles 60850 La Courbe St Germer

Tel : 0344188300 Email : csfrancoismaillard@wanadoo.fr Site : centresocialmaillard.com

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Le centre Communal d'Action Sociale de SAINT GERMER DE FLY a organisé son repas annuel le dimanche 25 novembre 2018.

Cette année, la décoration a été réalisée sur le thème de la Sainte Catherine.

Presque 250 convives y ont participé avec notamment Mr Alexis MANCEL, Conseiller Régional, Mme Agnès THILL, Députée, Mme Martine BORGEO et Monsieur Gérard DECORDE, Conseillers Départementaux, et de Melle Cassandra DEMAZURE, Rosière.

Chaque année, le CCAS offre 4 bons de 10.00 euros chacun à chaque Gérémarois de 65 ans et plus.



*Mr le Maire remet un bouquet
à la seule Catherine du jour*



DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018



PAYS DE BRAY EMPLOI VOUS PROPOSE :

Vous êtes un particulier

Ménage
Bricolage
Repassage
Jardinage
Grand nettoyage
Garde d'enfants
(de plus de 3 ans)
...



Nos prestations sont déductibles
de vos impôts à hauteur de 50 %*
*conformément à la législation en vigueur



Nous contacter:

La Chapelle aux Pots
03 44 80 25 20

Auneuil
03 44 47 84 48

Gournay en Bray
02 35 90 27 03

Argueil
02 35 90 38 41

Vous êtes un professionnel ou une collectivité

Ménage
Menuiserie
Travaux en bâtiment
Entretien des espaces verts
Secrétariat
Manutention
Service en hôtellerie
Maintenance
Tâches occasionnelles
...

Pays de Bray Emploi

Un projet social à votre service

24 ans d'expérience dans la mise à disposition de personnel

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis (M.E.F.) est une association qui fédère sur son territoire les partenaires publics et privés pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'emploi et de la formation.

La MEF est à la disposition de tous les publics (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés ou entrepreneurs) avec ou sans rendez-vous, pour les aider dans leurs démarches :

- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche,
- Accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel : analyses de parcours, prescription de formations au titre du catalogue régional, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), bilan de compétences
- Information sur les métiers et le marché de l'emploi

Découverte des différents contrats de travail et information sur les droits à la formation

La MEF accompagne les entreprises dans leurs mutations économiques et sociales en proposant des solutions innovantes en matière de formation ainsi que leur financement.

La MEF et son réseau de partenaires de soutien à la création et la reprise d'entreprise accompagnent les

PAYS DE BRAY EMPLOI

Nos agences 60:

La Chapelle aux Pots
4, Rue de la Prairie
ZA du Grand Pré
60 650 La Chapelle aux Pots
Tél: 03 44 80 25 20
Fax: 03 44 80 25 21

Auneuil

185 bis, Rue du Général Leclerc
60 390 Auneuil
Tél: 03 44 47 84 48
Fax: 03 44 05 68 35

Nos agences 76:

Gournay en Bray
37 rue de Ferrières
76 220 Gournay en Bray
Tél: 02 35 90 27 03
Fax: 02 35 90 27 31

Argueil

3 Place Marché aux Étoupes
76780 Argueil
Tél: 02 35 90 38 41
Fax: 02 35 90 27 31



Particuliers

Collectivités

Professionnels

Mail: pbe@eco-solidaire.fr



Groupe Maison d'Économie Solidaire
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Un service sur mesure

Elle exerce ses missions autour de 4 axes principaux :

- L'Observation
- Animer la gestion territoriale des emplois et des compétences
- Contribuer au développement territorial
- Réduire les freins culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi
- Accueillir, orienter ou accompagner des personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation dans le cadre d'une contractualisation avec les institutions compétentes

Plus d'informations :

Antenne MEF Pays de Bray
4 rue des Écoles
60850 Le Coudray Saint Germer
Tél. : 03 44 81 76 00

www.beauvais.maison-emploi-formation-oise.fr



COMITE DES CHEVEUX BLANCS



Comme tous les ans, le Comité des Cheveux Blancs a participé aux chars pour la fête. Etaient présents:

Mmes T. DOURGES, C. TAILHAN, C. VIGNERON, C. DUMONT, J. LECOINTRE, L. STREIFF, F. LEMAHEU, S. FERRAND, C. LETELLIER, Y. PATOUX, M. TACK, D. CRISAFULLI, J. FRESSER, A. MATIN, A. HOORNE (pour le prêt du matériel depuis 3 ans)
Mrs R. VIGNERON, J. TACK, J-P JOURET, J-F PATOUX et B. GOSTAUX (prêt vache).

Le 20 novembre prochain aura lieu l'Assemblée Générale suivie d'une tombola.
Un repas à l'Auberge de Saint Germer de Fly sera offert aux membres.

AMICALE BOULISTE



Le bureau:

Mr Daniel VILLETTE, Président, Mr Fabien LEGOIX, Vice-Président,
Mr Patrick LEFEVERE, Secrétaire et Mr Dominique LOISEAU, Trésorier.

Cette année, l'Association a organisé un concours le jour de la Saint Jean réservé aux Gérémarois et leurs amis; il y a eu 60 participants.

Cette manifestation sera à nouveau organisée en 2019.

Pour la première année, l'Association a participé au char de la fête communale avec la Société de chasse.

SPORT TONIC ST GERMER DE FLY



Mesdames, Messieurs,

Cette année, l'association Sport Tonic continue de vous proposer des cours en musique de Gym tonic, Gym douce, Stretching, concentration, respiration, relaxation etc...

Lundi : 17H30 à 18H30 Gym Tonic / 18H30 à 19H30 Gym Tonic

Jeudi : 17h30 à 18h30 Gym Douce / 18h30 à 19h30 Gym Tonic

Les cours peuvent se faire accompagnés de ballons, haltères, bâtons, etc... utilisés de façon diverses et variée afin de convenir à chacun.

Malheureusement les cours de step n'ayant plus de succès, ils se sont arrêtés cette année.

En début d'année, nous avons fait une tartiflette dans la salle des fêtes pour partager un moment conviviale ensemble.

Pendant le mois de Juin, nous avons fait une sortie à Dieppe afin de se retrouver autour d'une « Moule-frites » et profiter du bord de mer.

Le jour de « La fête de la Rosière » l'association avait loué un char sur le thème « d'Alice aux Pays des Merveilles » afin de déambuler dans les rues du village.

Pour chacun de ces moments, l'association prend en charge plus de la moitié du prix du repas pour les adhérents qui possèdent la carte de membre.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Sportivement,

La présidente, Irène LABICHE





Depuis janvier 2018, la Présidente du Club Amitié 3 a changé; ce n'est plus Madame Marie-Thérèse LOISEAU mais **Madame Nicole ALEXIS**.

Le Club continue ses rencontres du jeudi après-midi à la salle des fêtes.

Au RDV jeux de société, cartes, dominos et goûter...

En avril, le Club s'est rendu à Dieppe pour un voyage publicitaire.

Les aînés ont pu manger au restaurant, se promener et aller au casino.

En juin, le repas pour clôturer la saison a eu lieu à la salle des fêtes.

En septembre, le Club s'est rendu au Canal de l'Ourcq en Seine et Marne afin de participer à une journée publicitaire avec restaurant et petite croisière de 2h00.

Toujours en septembre, une partie des membres s'est rendue en Espagne, sur la Costa Brava durant une semaine.

Un loto a été organisé le dimanche 14 octobre à la salle socio; un peu plus de 160 personnes étaient présentes.

En novembre, un atelier mémoire a été mis en place. Cet atelier se fait à la salle des fêtes et est ouvert à tout le monde moyennant une participation de 20.00 euros pour 12 séances.

BIENVENUE A TOUTES LES PERSONNES





SOCIETE DE CHASSE



Le mot du Président, Monsieur Patrice Aubé:

Après un début de mandat difficile, la Société de Chasse de St Germer de Fly est remise sur les rails et ce, grâce à l'aide du Conseil municipal et aux lotos que nous organisons chaque année. Les membres sociétaires et propriétaires travaillent pour le bien de la société dans une ambiance conviviale.

Je veux, par le biais de cet article, casser l'image négative du chasseur irresponsable et alcoolisé qui nous est montrée régulièrement à la télévision.

La Société de Chasse de St Germer ce n'est pas ça ; l'argent que nous avons en caisse nous sert à repeupler (lâcher de faisans reproducteurs en fin de saison, mise en place de points d'eau en plaine et agrainage tout au long de l'année). Cette année, nous avons commencé à utiliser les espaces perdus aux pieds des poteaux de ligne à haute tension pour y semer des céréales (maïs et tournesol) qui nourriront le gibier cet hiver

Il y a encore beaucoup à faire; le but de ces actions est de faciliter le retour du gibier naturel qu'ont connu les anciens chasseurs.

La chasse c'est surtout la sécurité et je rappelle aux promeneurs qu'il faut respecter les panneaux avertissants d'une action de chasse en cours car il en va de leur sécurité

La Société de Chasse c'est aussi participer à la fête communale par le biais d'un char ces deux dernières années ; c'est aussi être présent pour le placement des brocanteurs lors de la brocante annuelle

Il reste encore beaucoup à faire, je m'y emploie avec l'aide des membres de la Société. Notre travail nous a permis d'enregistrer la présence de plusieurs couvées de faisans cette année.

Ps : nous cherchons à louer un bois merci de me contacter au 06 85 43 89 62.



3 A S G

Réouverture de l'église abbatiale

Couronnement de quatre ans et demi d'efforts conjugués de Monsieur le Maire, de nos élus et des bénévoles de l'Association des Amis de l'Abbaye de Saint-Germer (3ASG), l'église abbatiale de Saint-Germer-de-Fly (XIIe siècle) a été officiellement réouverte le dimanche 6 mai 2018 après quatorze ans de fermeture, par une messe solennelle célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin, évêque de Beauvais. C'est ensuite par un concert de gospel le 24 juin que se sont poursuivies les festivités de réouverture.

C'est une grande joie de voir l'abbatiale réouverte, les visiteurs et les touristes revenir en nombre, des mariages être célébrés presque chaque week-end, les messes dominicales réunir les fidèles, la musique et les chants résonner lors du concert de gospel du groupe Limyè'A et lors de celui des élèves du Collège des Fontainettes ou encore du Choeur Poly'sons de Lachapelle-aux-Pots.

Dimanche 6 mai 2018

Messe solennelle célébrée par
Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin,
évêque de Beauvais, Noyon et Senlis

Plus de 450 personnes sont venues assister le 6 mai à l'émouvante et recueillie messe solennelle célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin, évêque de Beauvais, le Père Emmanuel Gosset, vicaire général du Diocèse, l'Abbé Denis Okéké, curé de la paroisse, Frère Régis et le diacre Gérard Kugelmann. Nous les en remercions bien sincèrement, ainsi que nos élus, venus marquer de leur présence leur attachement au patrimoine : Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise Nadège Lefebvre, Madame la Députée Agnès Thill, Monsieur le Sénateur Jérôme Bascher, Mesdames les Conseillères Départementales Martine Borgoo et Nicole Cordier, Monsieur le Conseiller Départemental Gérard Decorde, Monsieur le Maire de Saint-Germer et Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray Alain Levasseur, qui s'est tant battu pour ce beau résultat, les Adjoints et Conseillers Municipaux dont beaucoup ont participé eux-mêmes aux journées de nettoyage.

Cette réouverture est une très belle histoire : une formidable chaîne de bonnes volontés s'est formée, dont chaque maillon a contribué, à la mesure de ses talents, de ses mandats, de ses goûts et de ses possibilités, à ce que puissent à nouveau résonner chants et prières, concerts et célébrations dans cette église ouverte et resplendissante, très joliment fleurie pour l'occasion. Nous avons tous travaillé ensemble, dans le même sens, et joyeusement encore ! Ces moments-là demeureront toujours.

Comme nous l'avons rappelé en introduction de la cérémonie, sans Monsieur le Maire et le soutien du Conseil municipal, cette église serait demeurée fermée. Les difficultés administratives ont été très nombreuses et les demandes d'accords parfois contradictoires. Quel travail accompli ! Il en a fallu de la ténacité, de la fermeté et aussi de la diplomatie pour réconcilier l'inconciliable, la sécurité et la beauté, les pompiers et les Monuments Historiques... C'est aussi une attention quotidienne de plusieurs, de Daniel Villette ou de Jacqueline Fresser notamment, qui a permis que progresse ce chantier.

Rappelons et saluons les efforts des bénévoles de 3ASG qui pendant deux mois sont venus tous les samedis matins et plusieurs fois par an depuis quatre ans pour nettoyer l'abbatiale, remeubler, cirer, dé-mousser et réparer, sous la conduite de Denis Flament. Tous étaient très émus et ravis, l'assemblée très heureuse, la sonorisation offerte par l'association excellente, les statues de la Sainte Vierge (XIIe siècle) dans la chapelle magnifiquement restaurées. A tous un immense merci !

Dimanche 24 juin 2018 - Concert du Groupe Limyè'A

Le 24 juin, ce sont près de 500 personnes, enthousiastes et participant à tous les chants dès que les choristes les y invitaient, qui se sont pressées dans l'abbatiale de Saint-Germer réouverte depuis peu, pour un concert de gospel du groupe Limyè'A. Ce concert était offert par le Conseil Départemental de l'Oise pour marquer la réouverture de l'abbatiale. Quelle joie ! Mille mercis et bravos aux talentueux choristes et musiciens du groupe Limyè'A, ainsi à tous les participants de leur présence active.

Nous tenons à remercier très chaleureusement, pour nous avoir offert ce moment merveilleux, Madame Nadège Lefebvre, présidente du Conseil Départemental et Madame Martine Borgoo, notre Conseillère Départementale. Merci aussi aux équipes du Département, de la Communauté de Communes du Pays de Bray, de la Mairie, de l'Office du Tourisme, aux bénévoles du Comité des Fêtes de Saint-Germer et bien sûr à ceux de l'Association des Amis de l'Abbaye de Saint-Germer de toute l'aide apportée. Nous avons été un peu débordés par le succès de l'événement mais nous apprenons ! La recette a été intégralement affectée à la réfection des vitraux - cassés - du triforium de l'abbatiale.

Venez et revenez nombreux, vous êtes les bienvenus !

Les Colombes Intercommunales

Ouvert aux filles comme aux garçons de plus de 6 ans, le club de majorettes/twirling « **Les Colombes Intercommunales** » a fêté ses 25 ans en 2018 et une section adulte a ouverte en septembre.

Cette année encore une bonne vingtaine de filles âgées de 6 à 22ans, s'adonnent à la pratique de ce sport alliant danse, gymnastique, dextérité, coordination et esprit d'équipe sur des musiques rythmées pop et techno, le tout dans une ambiance familiale et conviviale.

Chaque année les Colombes défilent lors de la fête de la Rosière et du 14 juillet dans les rues de notre commune mais également dans les communes avoisinantes. N'hésitez pas à venir applaudir leur travail.

Si parmi vous certains sont intéressés, notez que les entraînements ont lieu le

**samedi, à la halle des sports de Saint Germer de Fly,
de 14h15 à 17h (jusqu'à 16h pour les -11ans)**

et que vous pouvez trouver plus d'informations sur le site :
www.lescolombes.fr





Comité de JUMELAGE



Le 31 janvier 2018 : les membres se sont réunis pour leur Assemblée Générale suivi d'un pot de l'Amitié avec galettes des rois.

Le 11 février 2018 : La Présidente et le Conseil d'Administration ont offert à tous les membres du Jumelage une soirée galettes bretonnes et crêpes en toute convivialité.

Le 09 mai au 13 mai inclus 2018 : Voyage en Allemagne

Au programme : journée en famille, visite de la mine de Rammelsberg et de la ville de Goslar classées au patrimoine de l'Unesco.

Visite de la ville de Frankenberg avec son marché fermier etc.

Dîner dansant avec la présence de M. Gahler membre du parlement européen.

Le 21 juillet 2018 : Délégation en Allemagne avec 21 personnes pour les obsèques de Heike Beller.

Le 16 septembre 2018 : participation à la fête patronale avec un char et une quinzaine de membres y participaient

Les 29 septembre au 03 octobre 2018 : réception franco-allemande

Au programme : Dîner dansant journée en famille, visite de la distillerie DROUIN à Coudray Rabut puis quartier libre à Deauville.

Visite guidée de l'Abbatiale de St Germer de Fly, et de l'usine d'Imerys

Visite guidée de la fabrication Paris-Caramels à Beauvais puis quartier libre dans le centre de Beauvais.

Le jour du départ petit déjeuner en commun salle socio-culturelle.

Prochain voyage en Allemagne **du 29 mai au 02 juin 2019.**

VENEZ NOUS REJOINDRE SI VOUS LE DESIREZ

Prochaine Assemblée Générale prévue le mercredi **30 janvier 2019 à 19 h.**



Maryvonne LAVAULT.





COMITE DES FÊTES

Par le biais du bulletin municipal, l'équipe du Comité des Fêtes vous propose une rétrospective de l'année 2018. Plusieurs de ces manifestations ont été organisées en partenariat avec la municipalité.

Le Mardi Gras a été la première manifestation de l'année. Les enfants se sont retrouvés dans la salle des fêtes. Des animations ont été proposées par la garderie et un goûter offert par le Comité des Fêtes.

Puis le 17 mars, une grande première : La Saint Patrick qui a eu un grand succès



Séance de claquettes

Les Sales Tiques
assurent l'animation



L'équipe du bar

Le 23 Juin, le Comité des fêtes organise la Saint Jean, autre temps fort pour l'équipe

Après avoir abattu et débardé huit sapins, la pyramide est montée en trois soirées grâce à de nombreuses paires de bras, deux nacelles et un chariot télescopique



Le thème du spectacle:
"GENERATION SARDOU"



L'ambiance est au rendez-vous

Le 30 juin la Communauté de communes du pays de Bray organisait en partenariat avec la Municipalité et le Comité des Fêtes **la Fête du Jeu** aux abords de la Salle Socioculturelle

Puis arrive **le 14 Juillet**. La randonnée du matin n'a pas été mise au programme afin de pouvoir encourager les coureurs du tour de France qui passaient à proximité de Saint Germer de Fly. Le reste des animations, c'est-à-dire les jeux, le défilé aux lampions, les prestations du Country Fly et des Colombes intercommunales, le feu d'artifice et le bal populaire se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

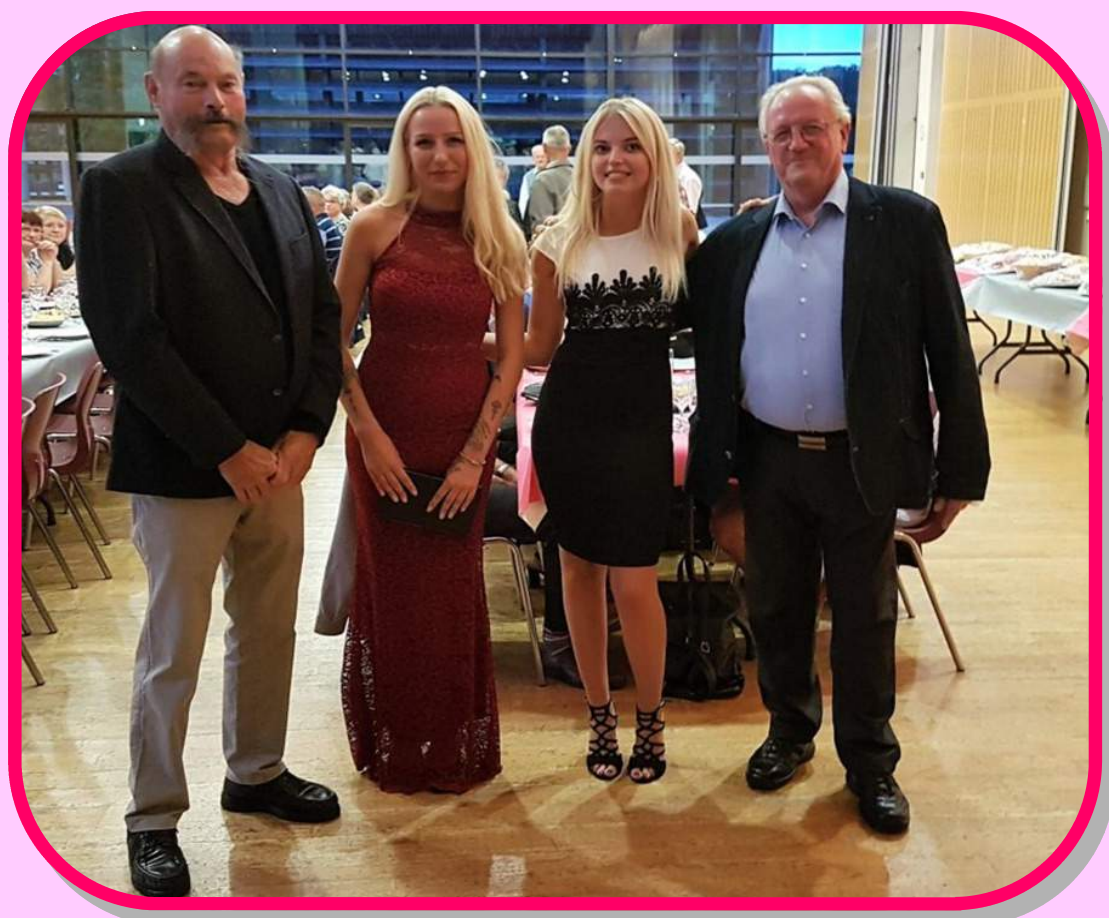
Cette année, **la Fête de la Rosière** a débuté comme à l'habitude le samedi avec de magnifiques vélos fleuris et de nombreux enfants déguisés. Les jeux ont été supprimés au profit de nouvelles animations : Un mini récital France Gall et la présence de mascottes et de la princesse des neiges

Olaf et la Reine des Neiges



Minnie et Mickey dansent avec les enfants

Cette journée du samedi se termine avec une soirée animée par l'orchestre « Histoire d'1 Soir » à laquelle assistent la Rosière 2017 et la future pour l'année 2018



De gauche à droite : **Denis BERNARDIN**, Rosier 2018, **Cassandra DEMAZURE**, Rosière 2018, **Clémentine TOLU**, Rosière 2017 et **Alain LEVASSEUR**, Rosier 2017

Le lendemain, de nombreuses personnes se donnent rendez vous Rue de L'Étang pour le départ du corso fleuri. Sept chars fleuris sont alignés et prêts à défiler dans les rues de Saint Germer de Fly. Cinq groupes musicaux sont également présents pour accompagner les chars et mettre de l'ambiance.

Un grand Merci au Club des cheveux blancs, au Comité de Jume-lage, à la Société de Chasse, à l'Amicale Bouliste, aux Colombes Intercommunales, au Country Fly, à l'Association Gym Tonic et au Conseil Municipal pour leur investissement à l'occasion de la Fête de la Rosière.



Le groupe Ethnick 97



The Samarobriva Pipes and Drums



Le char du Conseil Municipal



**Cassandra,
Roslère 2018
entourée de la Commission
du Leg Redouté, de son Rosier
et de Madame Martine BORGEO,
Conseillère Départementale**

Contrairement à la Saint Jean, au 14 Juillet et à la Fête de la Rosière, le soleil n'est pas au rendez vous pour La Brocante du 07 octobre. Cette météo défavorable nous a un peu impacté quant à la participation des exposants et des visiteurs. Mais comme à l'habitude, après avoir placé les exposants, tout s'est déroulé dans la bonne humeur.

Le 03 novembre, l'équipe du Comité des Fêtes innovait en organisant son premier Festival de Musique. Le résultat a été concluant car trois cents personnes se sont données rendez vous sur le parquet de la salle socioculturelle.



Afin d'avoir un programme diversifié au niveau de la musique, le Comité des Fêtes a fait appel à Damien BEREZINSKI et son orchestre. Le plateau artistique a été complété par deux autres peintures : Delphine HUBIN et Guillaume PRUVOST

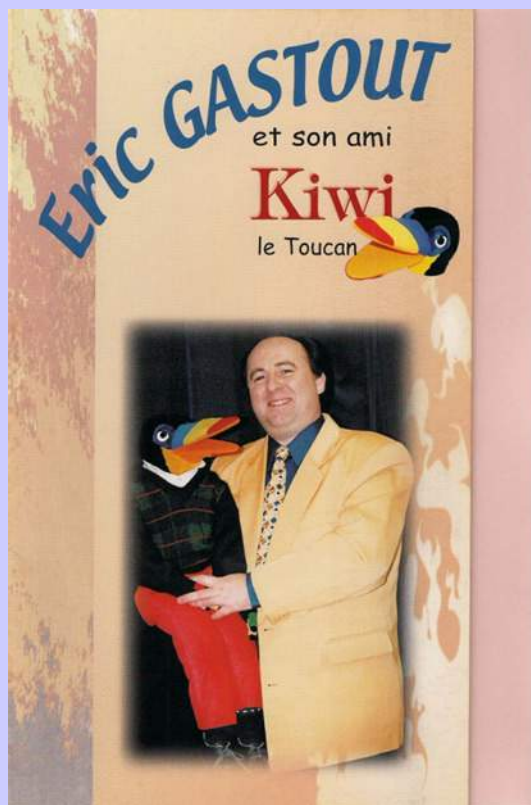
Le 08 décembre, était organisé par la Municipalité, l'Arbre de Noel. Notre participation est modeste par rapport à cette manifestation puisqu'elle se limite à l'organisation du concours de dessin, la distribution des bonbons et l'arrivée du Père Noel. L'après midi a commencé par des chants de Noël, suivi d'un spectacle de ventriloquie et de clowns. La journée se terminera par une distribution de jouets et un goûter



Les jeunes artistes
en scène



Les enseignants
aux commandes



Le spectacle a été confié
à Eric GASTOUT,
KIWI le toucan
et les RIBANOS, clowns parodistes

Par le biais de ces quelques pages, vous avez pu découvrir pour certains ou revoir pour d'autres les principales animations de l'année 2018.

Nos principaux objectifs sont de vous proposer des animations de qualité, diversifiées et touchant un public de tout âge.

Je profite de l'occasion pour remercier et féliciter l'ensemble de mon équipe pour son investissement à l'animation de la commune de Saint Germer de Fly.

Un grand Merci également à la Municipalité pour la mise à disposition des différents équipements et le soutien du personnel communal.

Notre prochain RDV est l'Assemblée Générale qui se tiendra le 1er mars à 18h30, salle des fêtes.

Vous êtes les bienvenus.

VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS

A 2019 pour un programme aussi riche que 2018

Dominique LOISEAU

Président du Comité des Fêtes





RENTREE SCOLAIRE 2018 / 2019



1ère année de maternelle

Mr ROUTIER => 20 élèves

2ème & 3ème années de maternelle

Mme LAMMERANT => 21 élèves

2ème & 3ème années de maternelle

Mme COUTANT => 20 élèves

CP / Mme YERLES => 23 élèves

CE1 / Mme GABET => 24 élèves

CE1 & CE2 / Mr NYSSSENS => 23 élèves

CM1 / Mme BOULANGER => 21 élèves

CM2 / Mr CANIVEZ => 22 élèves

Soit un total de 174 élèves (61 en maternelle & 113 en primaire)





OPERATION DE RENOVATION DE L'HABITAT sur la Communauté de communes du Pays de Bray

Faites appel aux subventions de l'ANAH et de la CCPB pour réaliser vos travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation de votre logement.

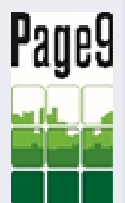
L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de communes du Pays de Bray entre dans sa deuxième année.

Cette opération prendra fin en Août 2020. Elle permet aux propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'économie d'énergie et/ou d'adaptation de leur logement, de bénéficier d'aides financières importantes provenant de l'ANAH, de la Communauté de communes, mais également du Conseil Départemental de l'Oise, des Caisses de retraite et Caisses complémentaires, de la Région Hauts-de-France*...

Pour toute information, prenez contact avec l'opérateur Page9, des conseillers habitat vous renseigneront et vous accompagneront techniquement et administrativement, gratuitement, dans le montage de votre projet.

**Toute personne intéressée
doit contacter les conseillers Habitat et Energie de Page9,
par téléphone au 06 58 28 20 96
ou par mail à l'adresse suivante contact@page9.fr**

* subventions sous conditions de ressources.





OPAH DU PAYS DE BRAY

Permanences d'accueil et d'information animées par l'opérateur PAGE 9 pour les habitant-e-s aux ressources modestes ou très modestes souhaitant réaliser des travaux aidés

Communauté de Communes Pays de Bray (avec ou sans rendez-vous)
Munissez vous de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition

Communauté de Communes Pays de Bray 2, rue d'Hodenc 60650 Lachapelle-Aux-Pots
Mercredi 9 Janvier 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 6 Février 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 6 Mars 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 3 Avril 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Jeudi 2 Mai 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 5 Juin 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 3 Juillet 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 7 Août 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 4 Septembre 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 2 Octobre 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 6 Novembre 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
Mercredi 4 Décembre 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Les communes de Sérifontaine, Le Coudray Saint Germer, Saint-Germer-De-Fly et Le Vauroux (avec ou sans rendez-vous)
Munissez vous de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition

Mairie de Sérifontaine	Centre social Le Coudray-Saint-Germer
Mercredi 23 Janvier 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 20 Février 2019 de 9h30 à 12h30
Mercredi 22 Mai 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 19 juin 2019 de 9h30 à 12h30
Mercredi 18 Septembre 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 16 octobre 2019 de 9h30 à 12h30

Mairie de Saint-Germer-de-Fly	Salle des Fêtes Le Vauroux
Mercredi 20 Mars 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 17 Avril 2019 de 9h30 à 12h30
Mercredi 17 Juillet 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 21 Août 2019 de 9h30 à 12h30
Mercredi 20 Novembre 2019 de 9h30 à 12h30	Mercredi 18 Décembre 2019 de 9h30 à 12h30

Des conseillers Habitat et Energie de la Société Page9 vous renseignent gratuitement
puis se rendront à votre domicile sur r.d.v.
Téléphone : 06.58.28.20.96



